

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 MARS 2019**

Délibération : **N° 2019-03- 39**
 OBJET : **CONTRAT TERRITOIRES REGION 2017-2020 - PLAN D'ACTIONS
COMMUNALES EN FAVEUR DES MOBILITES ACTIVES**
 Nomenclature : **7.5.1**

En exercice : 29 membres
Présents : 21
Pouvoirs : 7
Absent : 1
Votants : 28
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le dix-huit mars deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le douze mars deux mille dix-neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC

Les membres ayant donné un pouvoir :

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER donne pouvoir à Catherine CADOU, Elisa DRION donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Le membre absent : Lionel BROSSAULT

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

En lien avec le plan global de déplacements (PGD) de la Communauté de communes Erdre et Gesvres, la ville a développé un plan d'actions communales en faveur des mobilités actives (PACMA) afin de développer les projets suivants :

Action	Estimation	Programmation
Création voie verte rue de la Rinçais (lien Stade de la Rinçais depuis route de Sucé) Nature des dépenses : travaux de voirie	90 528 €	2019
Création voie verte rue de Notre Dame (lien ZAC Vireloup) Nature des dépenses : travaux de voirie	48 576 €	2019
Extension zone 30 Nature des dépenses : acquisition panneaux de signalisation, peinture routière	5 500 €	à partir 2019
Développement offre vélo à proximité des commerces et des équipements publics Nature des dépenses : acquisition mobilier urbain, travaux de préparation du support (pour les stationnements couverts)	5 000 €	plan pluriannuel 5000€/an TTC à partir de 2019

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20190318-2019-03-39-DE
 Date de télétransmission : 20/03/2019
 Date de réception préfecture : 20/03/2019

Valorisation du réseau doux par le jalonnement Nature des dépenses : acquisition de panneaux	8 000 €	plan pluriannuel 8000€ TTC /an sur 3 ans à partir de 2019, soit 24 000€
Feu récompense rue de Vigneux Nature des dépenses : Feux de signalisation	34 500 €	2020
TOTAL TTC	192 104 €	

Dans le cadre de la réalisation de ce plan d'actions, la commune peut solliciter des aides aux titres du Contrat territoires région 2017-2020, signé par la Communauté de communes Erdre et Gesvres et la Région Pays de la Loire, et du Fonds de concours Mobilité de la Communauté de communes Erdre et Gesvres.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	Montant HT	Intitulé	Montant HT
Actions	160 086,67 €	Contrat Territoires-Région	40 000,00 €
		Fonds de concours mobilité	30 509,00 €
		Autofinancement	89 577,67 €
TOTAL	160 086,67 €		160 086,67 €

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- **DE SOLLICITER** une subvention de 40 000 € pour la réalisation du plan d'actions communales en faveur des mobilités actives auprès de la Région Pays de la Loire dans le cadre du Contrat territoires région 2017-2020 de la Communauté de communes Erdre et Gesvres conformément au plan de financement ci-dessus ;
- **DE DONNER** délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à cette opération ;
- **DE S'ENGAGER** à la réalisation de cette opération.

Délibération adoptée par 22 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 6.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENEC, Hélène JALIN.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 18 mars 2019
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190318-2019-03-39-DE
Date de télétransmission : 20/03/2019
Date de réception préfecture : 20/03/2019